





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2024-187**

Séance publique du

5 avril 2024

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240405- lmc1261194-DE-1-1
Date de signature : 12/04/2024
Date de réception : mardi 9 avril 2024
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le 5 avril 2024 à 11h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 mars 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Fathi BENJILALI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Elisabeth HUARD à Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Josy PIGNATEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Alain PARRA à Madame Laurence ANGELETTI, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Françoise TERME à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
Attractivité
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 AVRIL 2024

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF
2024- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année nous sommes appelés à voter le budget de l'Office Municipal de Tourisme (OMT), établissement public industriel et commercial, chargé de promouvoir le tourisme.

Le Comité de Direction, organe d'administration de l'Office Municipal de Tourisme, a adopté son budget primitif 2024 au cours de la séance du 19 mars 2024, dans la continuité de son rapport d'orientations budgétaires débattu en janvier dernier.

Ce budget prévisionnel 2024 s'élève à 8 797 749,41 € avec reprise des résultats 2023 et s'équilibre en fonctionnement à 8 057 129 € et en investissement à 740 620 €, en dépenses et recettes.

Pour mémoire, l'Office Municipal de Tourisme génère des ressources commerciales propres qui viennent s'ajouter au financement des exigences de service public par la Ville d'Aix-en-Provence, au reversement de la taxe de séjour et au financement métropolitain.

Le bilan d'activités 2023 de l'Office Municipal de Tourisme vous sera présenté au prochain Conseil Municipal, lors du vote du compte administratif.

Il faut toutefois noter que l'embellie de l'activité touristique s'est poursuivie en 2023. Avec une fréquentation à la hausse, le taux d'occupation annuel des hôtels et résidences aixois a augmenté de 2 %, pour atteindre 72 % sur l'année.

L'Office Municipal de Tourisme a poursuivi le développement de ses actions de promotion et communication, dans une stratégie de diversification et de désaisonnalisation de l'offre.

Après s'être associé en 2022 à la Biennale d'Art et de Culture aux côtés de la Ville, l'OMT a fortement contribué en 2023 au succès des festivités de Noël, toujours en partenariat avec la Ville.

A titre d'exemple, la crèche façonnée par les santonniers aixois et installée dans le hall de l'Office Municipal de Tourisme a été un franc succès, avec 18 000 visiteurs qui ont engendré 68 % d'augmentation du chiffre d'affaires de la boutique.

L'année 2024 devrait voir cette dynamique se poursuivre. Aussi, le budget 2024 de l'Office Municipal de Tourisme se veut ambitieux avec une stratégie orientée autour de cinq grands thèmes :

1/ le soutien aux grands événements partenaires

La Biennale d'Aix, les JO 2024, le raid urbain Pop in The City, Noël en Provence sont les grands événements qui ponctueront l'année 2024.

Tout au long de cette année, la préparation de Cézanne 2025, qui fera partie des événements majeurs en France l'année prochaine se peaufinera.

L'Office Municipal de Tourisme est impliqué dans la promotion et la production événementielle de la Biennale d'Aix 2024 et prendra ainsi en charge une partie de la programmation artistique et culturelle de cet événement organisé par la Ville.

2/ le plan de promotion et de communication

Cézanne 2025 se prépare déjà avec un plan d'actions et de promotion spécifique sur les marchés lointains pour commencer à promouvoir la destination, en présentant le programme de cet événement à l'international aussi bien aux journalistes, tours operators et agents de voyages. L'OMT va s'attacher à tout mettre en œuvre pour répondre à la demande d'une affluence de clientèles nationales et internationales.

En plus de l'exposition internationale au Musée Granet, c'est toute une gamme de produits dérivés qui sera développée, une interface de vente pour assurer la réservation et la vente en ligne, un nouveau site web à déployer, le réaménagement du parcours Totems sur les pas de Cézanne et une restructuration de l'espace exposition du bâtiment d'accueil.

De façon plus large, la promotion de la destination sur le marché national et international se concentre sur la moyenne et basse saison. Celle du tourisme d'affaires se renforce en lien avec les opérateurs privés (SNCF CONNECT, Trip advisor, Voyage Privé, ..) et la participation aux actions coordonnées avec Fly Provence, le réseau LINKEUS et le Comité Régional du Tourisme.

3/ l'animation et l'action culturelle et événementielle

L'animation de la destination passe aussi par la filière œnotourisme, par la participation au pôle urbain d'Atout France et par les actions culturelles déployées.

En mars, une nouvelle opération Wine Aix'périence sera mise en place pour la promotion du vignoble aixois.

Les Rencontres du 9^e Art intégreront la programmation de la Biennale d'Aix 2024 et la collaboration avec la Direction de l'Archéologie sur un parcours numérique « Aix romaine » commencé en 2023, se finalisera cette année.

4/ les engagements de l'Office Municipal de Tourisme

Concernant les engagements de l'Office Municipal de Tourisme, celui-ci s'inscrit toujours dans le cadre d'un tourisme durable autour d'une démarche RSE, des labels Qualité Tourisme et Tourisme et Handicap, de l'observatoire du tourisme local et de la valorisation des producteurs locaux qui sont des priorités essentielles.

Sur la démarche d'accompagnement RSE visant la certification ISO 20121 au Centre de Congrès, celle-ci a débuté en 2023. Le parcours client sera davantage fluidifié, en mettant en place un bureau des congrès et en étendant par la suite cette démarche RSE à tout l'Office Municipal de Tourisme.

Sur les données touristiques, l'Office Municipal de Tourisme publie un observatoire qui sert d'outil à de nombreux partenaires. L'adhésion à la plateforme CityTrends devrait permettre de développer de nouveaux indicateurs d'analyse pour les destinations urbaines, tout en affinant la stratégie.

5/ la gestion des sites

La Ville d'Aix-en-Provence a confié à l'Office Municipal de Tourisme la gestion du Centre de Congrès, des sites de Cézanne et de la boutique du Musée Granet.

Un plan d'actions commerciales 2024 a été élaboré afin d'accroître la notoriété et le volume d'affaires du Centre de Congrès d'Aix-en-Provence.

La boutique du Musée Granet se prépare à l'exposition Cézanne 2025 avec un réaménagement prévu du back office et de l'espace commercial.

Concernant l'atelier de Cézanne, il va fermer pour travaux d'avril 2024 au printemps 2025.

A terme, l'OMT gèrera les trois sites de Cézanne : le domaine du Jas de Bouffan, l'Atelier de Cézanne et les Carrières de Bibémus. Leurs modalités d'exploitation seront définies dans une convention spécifique.

Compte-tenu de ce programme d'actions, l'Office Municipal de Tourisme prévoit en fonctionnement, des charges à caractère général à hauteur de 3 072 403 €, les frais de personnel (départs à la retraite provisionnés) représentent 4 654 727 € et les amortissements 300 000 €, soit un budget de 8 057 129 €.

En matière d'investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 740 620 €, avec la reprise anticipée de l'excédent d'investissement 2023 à 440 620 €.

Pour la partie recettes, et conformément à la convention triennale 2024-2026, la contribution financière de la Ville est maintenue à 3 204 M€, dont le reversement de la part communale de la taxe de séjour (3 M€ estimés) qui reflète la bonne dynamique du territoire, auxquels viennent s'ajouter 200 000 € de la Métropole, 50 000 € pour le festival BD, 123 000 € des autres partenaires et les recettes commerciales propres à l'activité de l'Office Municipal de Tourisme estimées à 2 206 544 €.

La reprise anticipée de l'excédent du résultat de fonctionnement 2023 à 2 232 586 € permet d'équilibrer le budget.

En matière d'investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 740 620 €, avec la reprise anticipée de l'excédent d'investissement 2023 à 440 620 €.

L'engagement de la Ville auprès de l'OMT sert à définir des priorités, planifier et coordonner les actions, suivre les résultats et légitimer l'allocation de la subvention municipale à ce budget.

En conséquence, je vous propose, Mes Chers Collègues, en vertu du Code du Tourisme, de l'ordonnance n°2015-333 du 26 mars 2015, de l'article L.133-8, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le Budget Primitif 2024 de l'Office Municipal de Tourisme, tel qu'annexé à la présente délibération et qui reprend de manière anticipée le résultat de clôture 2023.

Présents et représentés	: 55
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote


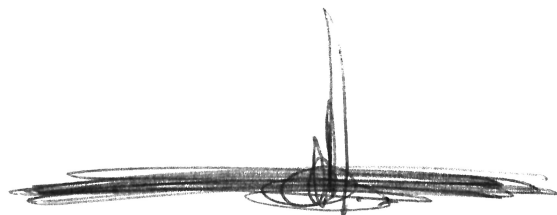
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER

Le secrétaire de séance,
Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2024
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 41788912800027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique OFFICE DE TOURISME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE AIX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4

Budget primitif

BUDGET : OFFICE DE TOURISME D AIX EN PROVENCE

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 057 129,44	5 824 544,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 232 585,44
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	8 057 129,44	8 057 129,44

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	740 619,97	300 000,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 440 619,97
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	740 619,97	740 619,97

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 797 749,41	8 797 749,41
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 252 775,95	0,00	3 072 403,00	0,00	3 072 403,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 341 134,43	0,00	4 654 726,44	0,00	4 654 726,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 623 910,38	0,00	7 742 129,44	0,00	7 742 129,44
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 628 910,38	0,00	7 757 129,44	0,00	7 757 129,44
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	300 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		300 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
TOTAL		7 928 910,38	0,00	8 057 129,44	0,00	8 057 129,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 057 129,44
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	44 259,60	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 242 000,00	0,00	2 206 544,00	0,00	2 206 544,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 279 500,00	0,00	573 000,00	0,00	573 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 495 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 060 759,60	0,00	5 819 544,00	0,00	5 819 544,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 064 259,60	0,00	5 824 544,00	0,00	5 824 544,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 064 259,60	0,00	5 824 544,00	0,00	5 824 544,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 232 585,44
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 057 129,44
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	300 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	978 661,90	0,00	740 619,97	0,00	740 619,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		978 661,90	0,00	740 619,97	0,00	740 619,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		978 661,90	0,00	740 619,97	0,00	740 619,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		978 661,90	0,00	740 619,97	0,00	740 619,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 619,97
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME D AIX EN PROVENCE - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	300 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		300 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
TOTAL		600 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	440 619,97
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 619,97
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	300 000,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 072 403,00		3 072 403,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 654 726,44		4 654 726,44
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	300 000,00	300 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 757 129,44	300 000,00	8 057 129,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 057 129,44
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	740 619,97	0,00	740 619,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		740 619,97	0,00	740 619,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 619,97
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 206 544,00		2 206 544,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	573 000,00		573 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000 000,00		3 000 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 824 544,00	0,00	5 824 544,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 232 585,44
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 057 129,44
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		300 000,00	300 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	300 000,00	300 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	440 619,97
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 619,97
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 252 775,95	3 072 403,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	441 000,00	516 000,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements	58 100,00	68 100,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	237 300,00	206 500,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	9 600,00	0,00
6064	Fournitures administratives	16 000,00	17 600,00	0,00
6066	Carburants	8 000,00	8 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	370 700,00	295 500,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	38 200,00	75 200,00	0,00
6125	Crédit-bail immobilier	6 000,00	6 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	38 500,00	14 200,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	155 000,00	153 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	4 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	39 400,00	28 900,00	0,00
6156	Maintenance	121 100,00	176 753,00	0,00
6161	Multirisques	17 700,00	17 700,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	450,00	450,00	0,00
6168	Autres	4 200,00	4 200,00	0,00
6226	Honoraires	321 490,00	373 000,00	0,00
6228	Divers	400 000,00	205 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	265 500,00	200 950,00	0,00
6233	Foires et expositions	132 618,00	114 742,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	71 500,00	72 800,00	0,00
6237	Publications	127 388,95	157 129,00	0,00
6238	Divers	12 300,00	12 300,00	0,00
6241	Transports sur achats	3 300,00	5 100,00	0,00
6248	Divers	7 500,00	9 100,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	56 300,00	70 400,00	0,00
6257	Réceptions	72 600,00	71 250,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	14 100,00	14 400,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	66 850,00	53 850,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 700,00	3 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 679,00	20 679,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	13 300,00	6 500,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	90 000,00	75 500,00	0,00
6288	Autres	5 000,00	5 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 341 134,43	4 654 726,44	0,00
6311	Taxe sur les salaires	164 426,78	179 994,00	0,00
6331	Versement de mobilité	74 438,20	51 649,50	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 439,05	12 912,48	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	35 000,00	15 000,00	0,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	11 000,00	15 000,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	23 000,00	50 000,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 553 671,50	2 806 136,97	0,00
6413	Primes et gratifications	26 000,00	9 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	743 828,77	774 742,21	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	166 778,63	140 921,75	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	266 412,08	272 697,10	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	86 247,42	105 887,43	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	5 000,00	5 500,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	22 000,00	25 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 837,00	12 535,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	102 055,00	137 750,00	0,00
648	Autres charges de personnel	20 000,00	40 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	15 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	20 000,00	15 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		7 623 910,38	7 742 129,44	0,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	15 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	15 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 628 910,38	7 757 129,44	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	300 000,00	300 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	300 000,00	300 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		300 000,00	300 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		300 000,00	300 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 928 910,38	8 057 129,44	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 057 129,44
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	44 259,60	40 000,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	44 259,60	40 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 242 000,00	2 206 544,00	0,00
706	Prestations de services	1 109 000,00	1 170 000,00	0,00
707	Ventes de marchandises	860 000,00	754 044,00	0,00
7082	Commissions et courtages	7 500,00	7 500,00	0,00
7083	Locations diverses	265 500,00	275 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 279 500,00	573 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 279 500,00	573 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 495 000,00	3 000 000,00	0,00
753	Reversement taxe de séjour	2 495 000,00	3 000 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 060 759,60	5 819 544,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 500,00	5 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 500,00	5 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 064 259,60	5 824 544,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 064 259,60	5 824 544,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 232 585,44
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 057 129,44
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	978 661,90	740 619,97	0,00
2135	Installations générales, agencements	200 000,00	120 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	50 000,00	50 619,97	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	100 000,00	80 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	100 000,00	150 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	70 000,00	70 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	458 661,90	270 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		978 661,90	740 619,97	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		978 661,90	740 619,97	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		978 661,90	740 619,97	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 619,97
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	300 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	300 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		300 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		300 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	300 000,00	300 000,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	90 000,00	51 077,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	40 000,00	50 000,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	20 000,00	35 000,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	80 000,00	54 277,00	0,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	15 000,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	56 521,00	0,00
28184	Mobilier	30 000,00	38 125,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		300 000,00	300 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		300 000,00	300 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		600 000,00	300 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	440 619,97
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	740 619,97
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :

Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 04/03/2024

Présenté par Le Président,
 A Aix en Provence le 19/03/2024
 Le Président,

Délibéré par l'assemblée réunie en session A Aix en Provence , le 19/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante ,

--	--

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____
 A Aix en Provence ,le _____

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.